



CONCERTATION
DU 20 NOVEMBRE
AU 19 DÉCEMBRE 2017

DES CIRCULATIONS PLUS
FACILES
GRÂCE À DE NOUVEAUX ACCÈS

BILAN DE LA CONCERTATION

JUIN 2018

GARE DE VAL DE FONTENAY

Création d'une nouvelle sortie près du rond-point du général de Gaulle
et d'un passage souterrain allée des Sablons



SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| INTRODUCTION | p. 3 |
| • Contexte et objectifs du projet | p. 4 |
| • Principales caractéristiques du projet | p. 5 |
| • Objectifs de la concertation | p. 7 |
| • Méthodologie d'élaboration du bilan | p. 8 |
| PARTIE 1 | |
| MODALITÉS DE LA CONCERTATION | p. 9 |
| • Objet, périmètre et préparation de la concertation | p. 10 |
| • Information du public | p. 11 |
| • Moyens d'expression à disposition du public | p. 13 |
| PARTIE 2 | |
| BILAN DE LA CONCERTATION | p. 15 |
| • En préambule | p. 16 |
| • Bilan quantitatif | p. 17 |
| • Synthèse thématique des avis et questions | p. 20 |
| • Une opportunité confirmée | p. 20 |
| • Le projet de nouvelle sortie jugé insuffisant par certains | p. 21 |
| • Une attention portée aux délais | p. 22 |
| • Très peu d'inquiétude concernant l'impact des travaux | p. 22 |
| • De nouvelles installations sollicitées | p. 23 |
| • Le projet de pôle de transport peu abordé | p. 24 |
| • Autre sujet évoqué | p. 24 |
| PARTIE 3 | |
| ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION | p. 25 |
| ANNEXES | p. 27 |
| • Outils de communication | p. 28 |
| • Coupons T reçus | p. 31 |
| • Mails reçus | p. 35 |
| • Courriers reçus | p. 38 |
| • Attestation de distribution du courrier destiné aux commerces et entreprises | p. 43 |

INTRODUCTION

Le présent bilan a pour objectif de présenter les résultats de la concertation préalable qui a eu lieu sur le projet de création d'une nouvelle sortie près du rond-point du Général de Gaulle et d'un passage souterrain allée des Sablons en gare de Val de Fontenay. Menée au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme et au titre des articles L. 121-8 à L. 121-113 du Code de l'environnement, la concertation s'est tenue du 20 novembre au 19 décembre 2017 dans la commune de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

L'adaptation des accès du RER A s'inscrit dans un projet d'ensemble de réaménagement de la gare de Val de Fontenay, élaboré par Île-de-France Mobilités, pour améliorer son fonctionnement et la qualité de service pour les voyageurs.



En effet, avec 100 000 voyageurs quotidiens, Val de Fontenay est la première gare de l'Est Francilien. Aujourd'hui, elle souffre de dysfonctionnements importants issus de sa conception initiale, qui nuisent au confort des voyageurs.



À l'horizon 2030, la fréquentation de la gare de Val de Fontenay va augmenter de 70 % en raison de la mise en service de nouvelles lignes de transport en commun (tramway T1, métro lignes 1 et 15) et d'un développement urbain du secteur.

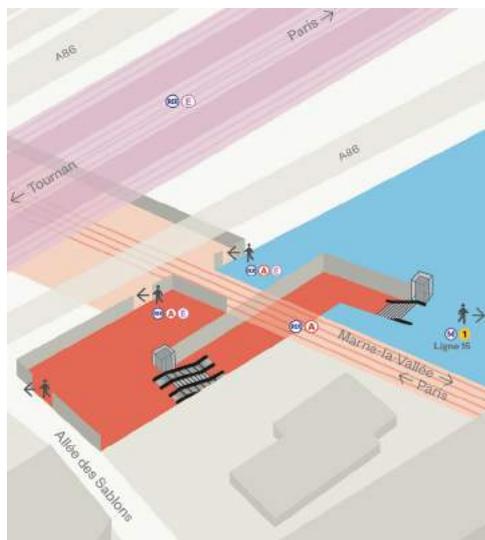
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Le projet prévoit :

- **La création d'une sortie supplémentaire** à l'Ouest, près du rond-point du Général de Gaulle depuis le quai direction Paris.



- **La création d'un passage souterrain** à l'Est, allée des Sablons.



Les aménagements apporteront :

- **plus de sécurité** : des conditions d'évacuation améliorées pour répondre à l'augmentation du nombre de voyageurs ;
- **plus de fluidité** : la sortie supplémentaire à l'Ouest, favorisera une meilleure sortie depuis le quai Sud du RER A en provenance de Marne-la-Vallée ;
- **des déplacements facilités pour tous** : la création d'un passage souterrain à l'Est permettra de créer une meilleure traversée Nord-Sud à l'Est du pôle, notamment en sortie le matin pour les RER A venant de Paris, et préparera la future connexion avec les lignes 1 et 15 du métro ;
- **plus de régularité** : une meilleure répartition des voyageurs sur les quais avec un impact escompté sur le temps d'échange quai/train.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

En tant que maître d'ouvrage, la RATP a organisé la concertation préalable sur ce projet.

La concertation poursuivait un **triple objectif** :

- présenter au public le projet et ses principales caractéristiques ;
- permettre à tous de poser des questions et de donner son avis sur les modalités de réalisation du projet ;
- éclairer les décisions futures sur le projet.

Était conviée à participer à la concertation toute personne intéressée par le projet, qu'elle soit voyageur, riverain, élu, acteur associatif ou économique.

En accord avec Île-de-France Mobilités, la RATP a ainsi élaboré un **dispositif d'information et de dialogue**, adapté au projet et visant la participation du public.

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU BILAN

Le présent bilan synthétise l'ensemble des contributions faites par le public durant la concertation. Sont ainsi pris en compte les questions et avis exprimés par mail, par courrier ou grâce au coupon T intégré au dépliant d'information.

Toutes les contributions ont été comptabilisées, y compris les contributions « hors sujet ». Par ailleurs, une distinction a ensuite été faite entre les questions et avis directement liés au projet (son opportunité, ses impacts, son calendrier...) et ceux liés aux autres aménagements de la gare et aux lignes A et E du RER.

Une analyse fine des avis et questions exprimées lors de la concertation a été réalisée et thématisée. Lorsque nécessaire, la position du maître d'ouvrage est précisée sous forme d'encadré et des réponses sont apportées aux questions posées par le public. À partir de cette analyse, le bilan tire également **les enseignements de la concertation** et précise les suites que les partenaires souhaitent donner au projet.

PARTIE 1

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

OBJET, PÉRIMÈTRE ET PRÉPARATION DE LA CONCERTATION

OBJET DE LA CONCERTATION

La concertation a porté sur **le projet de création d'une nouvelle sortie près du rond-point du Général de Gaulle et d'un passage souterrain allée des Sablons en gare de Val de Fontenay.**

PÉRIMÈTRE

La concertation s'est déroulée **du 20 novembre au 19 décembre 2017** sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

Afin d'alerter un maximum de personnes de l'organisation d'une concertation sur le projet, un dispositif d'information et de communication a été mis en place par la RATP et a concerné :

- **les riverains** (habitants, commerces, entreprises...) de la gare de Val de Fontenay ;
- **les voyageurs du RER A** empruntant la gare de Val de Fontenay ;
- **la mairie** de Fontenay-sous-Bois ;
- **les partenaires du projet** : Île-de-France Mobilités, l'État et la Région Île-de-France.

PRÉPARATION

La RATP a associé Île-de-France Mobilités à la préparation de la concertation. Le dispositif d'information a été présenté et accepté par ses représentants.

Cette concertation s'inscrit dans la continuité de celle organisée par Île-de-France Mobilités sur le réaménagement global de la gare de Val de Fontenay qui s'est déroulée du **20 février au 24 mars 2017.**

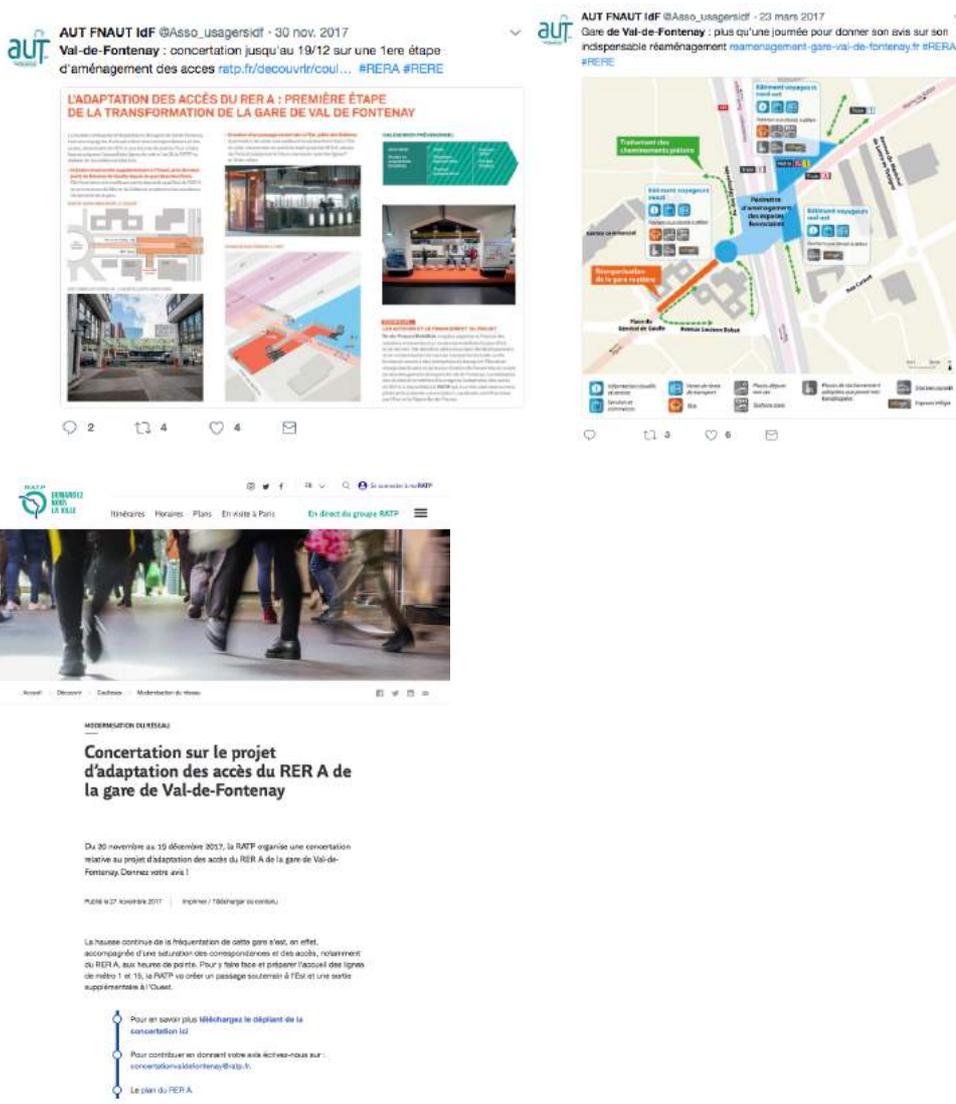
INFORMATION DU PUBLIC

Afin d'informer le public de la tenue de la concertation et lui donner les informations utiles concernant le projet, des outils de communication ont été réalisés et diffusés, avec deux objectifs complémentaires :

- **annoncer** la concertation et inciter à s'informer et à donner son avis ;
- **présenter** le projet soumis à la concertation.

Plusieurs canaux ont été utilisés pour annoncer la concertation :

- une **campagne d'affichage** (voir annexe 1 page 29) : des affiches 69x99 ont été installées en gare de Val de Fontenay ;
- une annonce a été intégrée dans la **rubrique « actualités » du site Internet de la RATP** et relayée sur les réseaux sociaux (Twitter @Asso-usagersidf compte de la FNAUT) ;
- un **communiqué de presse** d'annonce de la concertation.



En complément, des outils de communication ont été mis à disposition du public pour lui donner toutes **les informations nécessaires concernant le projet** et lui permettre ainsi de donner son avis :

- un **dépliant d'information** (10x21 cm, 4 volets, voir annexe 1 page 28) qui a permis de donner une information synthétique et pédagogique sur le projet et les aménagements à réaliser ; il présentait également les modalités de la concertation et comportait un coupon T.

Au total, **4 500 dépliants** ont été diffusés :

- 1 200 dépliants étaient proposés aux guichets de la gare de Val de Fontenay ;
 - 200 dépliants étaient proposés à l'accueil de la mairie de Fontenay-sous-Bois ;
 - 3 000 dépliants étaient distribués à l'occasion d'une opération de tractages en gare de Val de Fontenay le 28 novembre de 8h à 12h ;
 - 100 dépliants ont été distribués en interne de la RATP, dont une partie des locaux sont situés à proximité de la gare RER ;
 - 500 courriers invitant à participer à la concertation ont été diffusés aux entreprises et commerçants, riverains de la gare de Val de Fontenay le 28 novembre.
- une **exposition** a également été réalisée (voir annexe 1 page 30) : composée de 2 panneaux, elle présentait les caractéristiques du projet sur les aménagements réalisés par la RATP en gare de Val de Fontenay. Les expositions ont été installées dans le hall d'accueil de la gare de Val de Fontenay du 20 novembre au 19 décembre 2017.
 - le public a aussi pu prendre connaissance du projet grâce à la **page dédiée sur le site Internet de la RATP** (<https://www.ratp.fr/decouvrir/coulisses/modernisation-du-reseau/concertation-sur-le-projet-dadaptation-des-acces-du-rer/>), qui offrait une information synthétique sur le projet et la possibilité de télécharger le dépliant d'information **875 personnes** ont visité cette page.





PARTIE 3

ENSEIGNEMENTS

DE LA

CONCERTATION

EN PRÉAMBULE

Ce bilan est établi à partir **de l'ensemble des avis et questions reçus pendant la concertation**. La méthode retenue pour l'analyse de ces contributions se veut la plus exhaustive possible pour rendre compte de tous les points de vue exprimés par le public.

Ainsi, chaque avis ou question a été analysé puis classé en fonction des paramètres suivants :

- le profil de l'intervenant : habitant ou usager, élu, représentant d'association, représentant d'entreprise (ou non précisé – sans précision, l'avis est défini par défaut comme émanant d'un habitant/usager) ;
- le type de contribution (avis ou question) ;
- le thème de l'avis ou de la question (voir ci-après) ;
- le moyen d'expression : coupon T, mail ou courrier.

Le regroupement thématique retenu est le suivant :

Le projet :

- l'opportunité du projet ;
- les impacts du projet ;
- le calendrier.

Les circulations dans la gare :

- l'accessibilité de la gare en général ;
- la correspondance avec la gare routière ;
- les RER A et E ;
- les autres sujets.

BILAN QUANTITATIF

ANALYSE DE LA PARTICIPATION

Durant les quatre semaines de concertation, **29 contributions** ont été communiquées à la RATP :

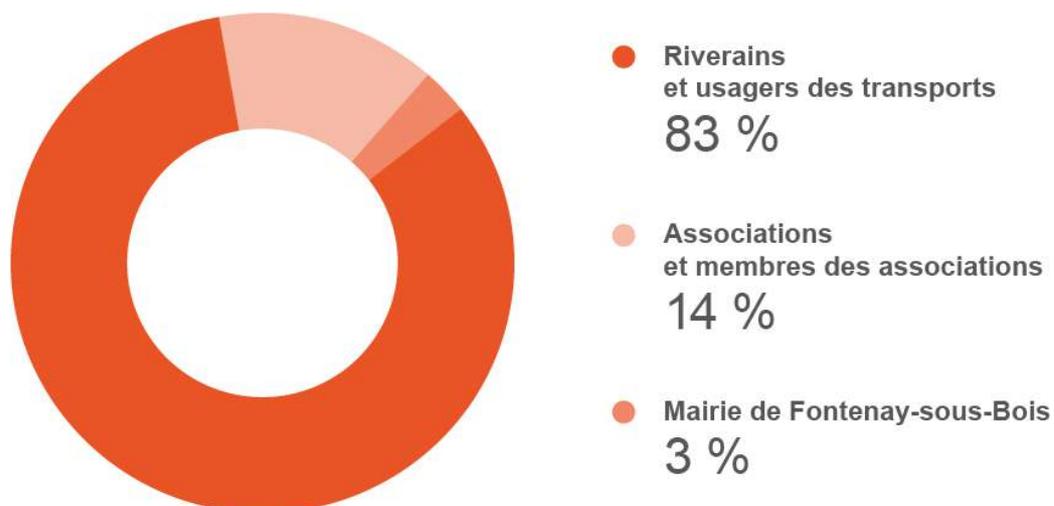
- 20 coupons T et 1 lettre ont été retournés par courrier ;
- 8 mails reçus à l'adresse concertationvaldefontenay@ratp.fr

À noter que :

- 2 coupons T ont été envoyés sans contenu ;
- 4 contributions émanaient de l'association Métro Rigollots Val de Fontenay (**272 adhérents**), dont 1 contribution directement de l'association reprise par 3 de ses membres ;
- 1 contribution émanait de la mairie de Fontenay-sous-Bois exprimant la position de l'équipe municipale.

Certaines contributions contiennent plusieurs avis ou questions ; ainsi, **38 avis** ont été exprimés et **5 questions** posées.

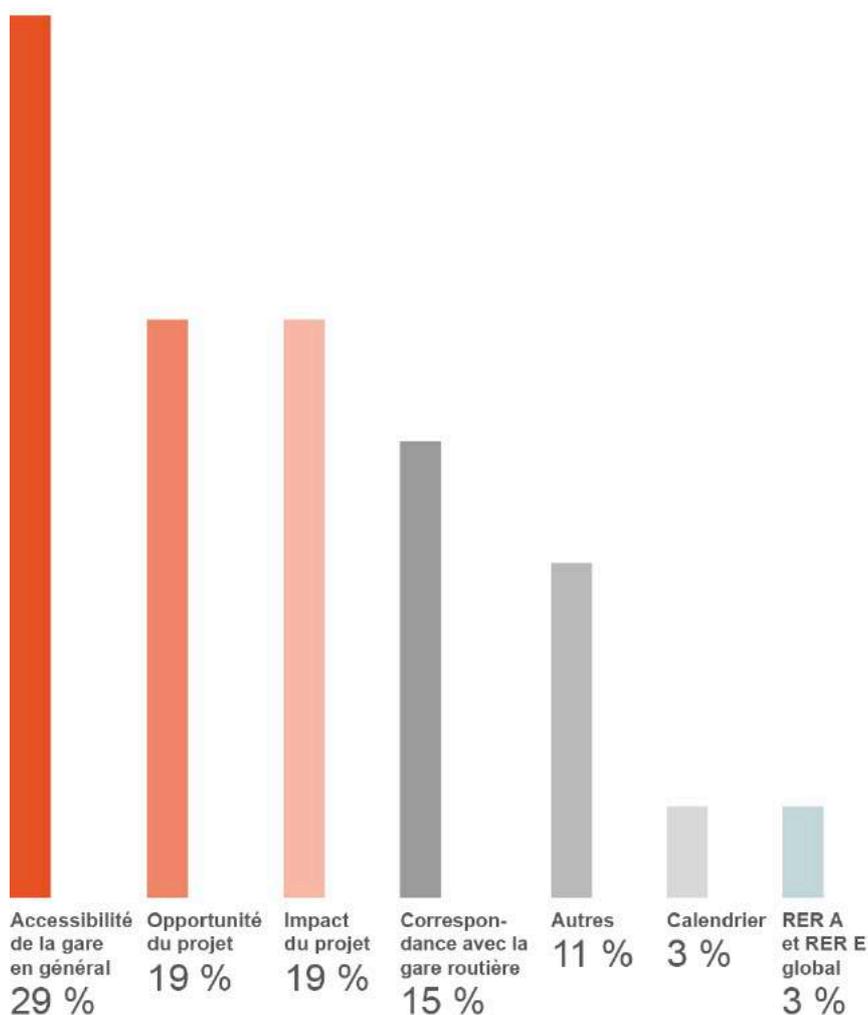
PROFIL DES INTERVENANTS



Des contributions émanant principalement des riverains et usagers des transports en commun

Quasiment toutes les personnes qui se sont exprimées lors de la concertation sont des habitants du territoire et usagers des RER A et E. À noter que les membres de l'association Métro Rigollots Val de Fontenay qui militent pour le prolongement de la ligne 1 du métro de Château-de-Vincennes à Val de Fontenay se sont particulièrement mobilisés. Une contribution a été envoyée au nom de l'association, reprise presque intégralement par 3 des membres de l'association et partiellement par un autre. La mairie de Fontenay-sous-Bois s'est également exprimée lors de cette concertation via un courrier détaillé.

RÉPARTITION DES QUESTIONS ET AVIS PAR THÈMES



De nombreux sujets abordés

Une majorité des avis exprimés ont porté sur l'accessibilité de la gare de Val de Fontenay en général et la correspondance entre la gare RER et la gare routière (44%). Une part importante des avis concerne directement le projet, son opportunité, ses impacts et son calendrier (41%).

SYNTHÈSE THÉMATIQUE DES AVIS ET QUESTIONS

UNE OPPORTUNITÉ CONFIRMÉE

Un projet soutenu par les riverains et les usagers du RER

Le projet est très bien accueilli par les riverains et les usagers du RER. Il est qualifié tour à tour de « bien », « bon », « très bien », « judicieux et très favorables à la fluidité ». Un participant ajoute qu'il est « totalement pour, [en] espér[ant] que ce projet aboutisse », un autre félicite l'initiative : « Bravo pour cette décision et merci pour les utilisateurs », un dernier manifeste son enthousiasme : « un grand merci pour tous ces progrès et cet embellissement du Val de Fontenay. Pratique et agréable. »

Son opportunité est confortée par des personnes qui se disent régulièrement confrontées à la saturation des sorties existantes de la gare de Val de Fontenay : « Le projet de passage souterrain permettra d'éviter les bousculades aux heures de pointe », « Je reconnais qu'il est difficile d'accéder au quai du RER compte tenu de la densité de personnes surtout à l'heure de pointe ».

Cette saturation est par ailleurs identifiée par plusieurs participants à une situation potentiellement dangereuse : « Cette gare est devenue peu sûre pour les passagers nombreux qui l'empruntent », « Cette concertation propose ainsi deux réalisations distinctes qui apporteront des améliorations indispensables et vitales à la sécurité des usagers, au bon fonctionnement du pôle et même à l'exploitation de la ligne A du RER ».

Une attention plus marquée à l'égard du projet de nouvelle sortie que du passage souterrain

La plupart des participants s'expriment sur le projet, dans son ensemble, de création d'une nouvelle sortie et d'un passage souterrain. Néanmoins, lorsqu'ils appréhendent un seul aspect du projet, c'est le plus souvent la nouvelle sortie qui est évoquée. Un participant précise par exemple « je suis plus concerné par l'accès Ouest... ».

En dehors des contributions de l'association Métro Rigollots Val de Fontenay et de la mairie de Fontenay-sous-Bois qui s'expriment en détail sur les deux aspects du projet, un seul riverain s'exprime spécifiquement sur le nouveau souterrain : « Le projet de passage souterrain permettra d'éviter les bousculades aux heures de pointe ».

Un soutien unanime au projet de passage souterrain

Le projet de passage souterrain n'est jamais spécifiquement mis en cause. Au contraire, l'association Rigollots Val de Fontenay ainsi que d'autres participants indiquent « approuver sans réserve le lancement de ce chantier qui améliorera la communication entre les secteurs situés au Nord et au Sud des voies du RER A ».

LE PROJET DE NOUVELLE SORTIE JUGÉ INSUFFISANT PAR CERTAINS

Des avis partagés sur le projet de nouvelle sortie

On constate deux types de réactions de la part des participants par rapport au projet de nouvelle sortie. Des riverains et usagers des transports qualifient cette installation de « *bien* » et précisent être « *d'accord pour cette sortie* » alors que les membres de l'association Rigollots Val de Fontenay expriment leur « *grande déception par rapport au projet présenté* ». Ils jugent le dispositif insuffisant et demandent « *que chaque quai puisse disposer d'accès Ouest, entrée et sortie, place du Général de Gaulle* ». La mairie de Fontenay-sous-Bois, ainsi qu'un autre participant souhaitent également « *la mise à l'étude [de] la création d'une entrée/sortie depuis le quai Sud du RER A, en lieu commun, [...] La création d'une entrée/sortie depuis le quai Nord du RER A, symétrique à la proposition faite d'une sortie simple depuis le quai Sud du RER A, qui déboucherait en surface sur l'avenue du Val-de-Fontenay* ».

Éléments de réponse de la Maîtrise d'ouvrage

La création d'un accès symétrique à celui qui sera situé au niveau du 10, avenue du Val-de-Fontenay a été analysée lors des études de faisabilité mais n'a pas été retenue au regard de sa complexité technique, de son coût et de sa compatibilité avec le calendrier des travaux. Néanmoins, la RATP a décidé de configurer le nouvel accès en entrée et en sortie afin de répondre aux attentes des usagers.

L'intermodalité de la gare et la sécurité des voyageurs en question

Pour certains participants, le projet de nouvelle sortie ne facilite pas suffisamment l'intermodalité du pôle et les correspondances entre la gare routière et l'accès aux quais du RER : « *il serait judicieux d'implanter une trémie supplémentaire dans la gare routière afin d'éviter au flux de voyageurs de traverser les voies de la gare routière* », « *Votre projet ne semble pas très abouti concernant l'interconnexion avec les bus. C'est pourtant cela qui fait la valeur ajoutée des transports en commun* ». Un participant exprime la même inquiétude à travers une question : « *pourquoi pas une sortie vers la station de bus ?* ».

Des participants considèrent que la sécurité des voyageurs pourrait être mise en cause : « *les flux de piétons en surface liés à [cette] sortie [...] pourraient renforcer l'accidentologie de la gare routière, des traversées de la voirie étant rendues nécessaires pour rejoindre les quais bus depuis le nouvel accès* », « *Cette sortie génèrera [...] de nombreuses traversées de cette piste et peut être considérée comme accidentogène* ». Ils proposent un déplacement de « *l'accès ou des nouveaux accès [...] les plus proches possibles de la place du Général de Gaulle au regard des usages dans le quartier et du fonctionnement de la gare routière* ».

Éléments de réponse de la Maîtrise d'ouvrage

L'implantation du nouvel accès a été retenue en fonction de la complexité technique des sous-sols du quartier (infrastructures de la gare et des bâtiments avoisinants). Par ailleurs, l'intermodalité de la gare est à apprécier au regard des études globales du pôle portées par Île-de-France Mobilités et intègre la prise en compte de la sécurité et la fluidité des parcours des voyageurs.

UNE ATTENTION PORTÉE AUX DÉLAIS

L'accueil positif et la réelle attente de certains participants envers le projet se traduit parfois par de l'impatience : « *L'aménagement doit se faire dans les délais les plus rapides* ». La mairie de Fontenay-sous-Bois souhaite en savoir davantage sur ce sujet : « *concernant le calendrier des opérations, le document de concertation mentionne une mise en service du projet en 2024. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'un calendrier commun aux opérations. [Je] souhaite que ce point soit précisé et demande que le calendrier de la création d'une nouvelle sortie Ouest soit le plus resserré possible, l'horizon 2020 ayant été évoqué lors de la concertation relative au pôle* ».

Éléments de réponse de la Maîtrise d'ouvrage

Les travaux de création d'une nouvelle sortie près du rond-point du Général de Gaulle et d'un passage souterrain allée des Sablons se déroulent selon le calendrier suivant :

- 2017-2019 : études et acquisitions foncières ;
- Horizon 2024 : fin des travaux.

L'horizon 2020 évoqué lors de concertation d'Île-de-France Mobilités sur la refonte de la gare de Val de Fontenay correspond au démarrage des travaux.

TRES PEU D'INQUIÉTUDE CONCERNANT L'IMPACT DES TRAVAUX

Un seul participant se préoccupe des conditions de réalisation des travaux et des éventuelles nuisances qu'ils pourraient entraîner. Ses préoccupations concernent la circulation des RER et leur remplacement éventuel, la neutralisation de places de parking éventuelle et les nuisances sonores : « *Installation bus ou transport de substitution si gare fermée ? Bruit ? Problème stationnement pour voiture pendant les travaux ?* ».

Éléments de réponse de la Maîtrise d'ouvrage

Pour assurer le confort et la sécurité des voyageurs et riverains du chantier, la RATP mettra en place des mesures adaptées à la limitation des nuisances liées à ses interventions.

DE NOUVELLES INSTALLATIONS SOLLICITÉES

Plus d'accès et de sorties

Plusieurs participants expriment une certaine frustration par rapport au projet, le jugeant en creux ou directement insuffisant. Des participants considèrent ainsi que le nombre d'accès et de sorties devrait être augmenté. L'un d'eux propose : « *de créer une sortie depuis le quai Nord (pour traiter la pointe du matin) [et] une entrée depuis le quai Sud (pour traiter la pointe du soir)* ». Un autre indique que « *côté Ouest, il serait nécessaire de faire une entrée ET une sortie au bout de chaque quai du RER A [...] Une sortie seule ne solutionnera pas les problèmes actuels.* » Un troisième exprime une demande similaire : « *Il faut surtout 2 entrées pour faciliter l'accès aux quais du RER A le matin.* »

Indépendamment du nombre de sorties et d'entrées, l'accessibilité de la gare fait l'objet d'autres contributions. Un participant juge ainsi « *la sortie côté "Les Dunes" trop étroite* » exprimant ainsi son souhait de la voir élargie. Un autre exprime en creux son souhait d'un second accès : « *La nouvelle sortie permettra-t-elle l'entrée pour les voyageurs à destination de Paris ? Est-il prévu une nouvelle sortie pour les voyageurs en provenance de Paris ?* ».

Des aménagements complémentaires de la gare demandés

Des participants profitent de la concertation pour exprimer d'autres demandes relatives à la transformation de la gare. La circulation parfois difficile des voyageurs dans la gare et sur les quais des RER A et E est mise en cause : « *Il faudrait aussi créer des escaliers supplémentaires pour les échanges entre la ligne A et les quais de la ligne E. Aux heures de pointe ça bouchonne affreusement entre les montées et les descentes !!!* », « *La correspondance entre les lignes A et E du RER est difficile en raison de la configuration de la gare mais aussi de l'étroitesse des lieux, à l'image des quais du RER E et des portions des quais du RER A. Des améliorations urgentes sont donc nécessaires pour prévenir tout incident supplémentaire* », « *Je souhaiterais [...] plus d'abris [...] pour le RER E, ainsi que des quais plus larges* ». Un autre participant souhaite la mise en place « *d'écrans d'affichages des horaires de bus sur chacun des quais des RER A et E afin des permettre aux voyageurs de choisir la sortie la plus appropriée (en fonction des délais d'attente)* ».

Enfin, un dernier s'interroge sur la possibilité d'accéder directement au parking souterrain depuis la nouvelle sortie : « *pourquoi pas un accès au parking (même niveau) et améliorer la sortie des parkings qui est glauque aujourd'hui* ».

LE PROJET DE PÔLE DE TRANSPORT PEU ABORDÉ

La plupart des contributions ne mettent pas en perspective les travaux menés par la RATP avec la transformation de la gare en pôle de transport. Deux participants l'évoquent :

« L'aménagement doit se faire dans les délais les plus rapides et coïncider avec une arrivée également rapide des lignes 1 et 15 et du tramway », « J'espère vivement que les emprises de l'extension de la ligne 1 seront faites à cette occasion ».

La mairie de Fontenay-sous-Bois rappelle également que *« les deux aménagements soumis à la concertation constitueront les premières améliorations indispensables dans l'attente de la concrétisation du pôle préalable à l'arrivée des lignes 1 et 15 du métro et au rapprochement du terminus du tramway T1 de la gare ».*

Éléments de réponse de la Maîtrise d'ouvrage

La présente concertation a pour objet de détailler les caractéristiques du projet de création d'une nouvelle sortie près du rond-point du Général de Gaulle et d'un passage souterrain allée des Sablons. Les contributions restituées dans les pages 23 et 24 expriment des souhaits dont le périmètre va au-delà de la concertation RATP. Elles concernent notamment, le réaménagement global du pôle de Val de Fontenay porté par Île-de-France Mobilités dont le bilan est accessible sur le site internet de la concertation : <http://www.reamenagement-gare-val-de-fontenay.fr>

L'ensemble de ces observations ne s'inscrit donc pas dans le périmètre du projet porté par la RATP, objet de la présente concertation, mais dans celui du réaménagement global du pôle de Val de Fontenay porté par Île-de-France Mobilités.

AUTRE SUJET EVOQUÉ

Un problème technique rencontré

Un participant a rencontré un problème technique signalant *« qu'il [lui était] impossible de télécharger le dépliant de cette consultation »* et demandant *« de bien vouloir faire le nécessaire ».*

Éléments de réponse de la Maîtrise d'ouvrage

Un problème technique a perturbé de manière temporaire le téléchargement sur le site RATP, il a été rapidement résolu et l'internaute concerné a remercié la RATP pour son intervention.

PARTIE 3

ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

La Maîtrise d'ouvrage RATP remercie les participants pour leur avis qui contribuent à enrichir les études et retient de ces différentes contributions, les éléments principaux suivants :

1. la **confirmation de l'opportunité du projet**, tant la création d'un nouveau passage souterrain à l'est que la création d'une nouvelle sortie à l'Ouest ;
2. les **inquiétudes exprimées** sur le caractère insuffisant de la nouvelle sortie à l'Ouest.

La Maîtrise d'ouvrage RATP a décidé de modifier la configuration de la nouvelle sortie à l'Ouest en entrée et en sortie afin de répondre, en partie, aux demandes exprimées lors de la concertation.

ANNEXES

AFFICHE (69x99 cm)



DES CIRCULATIONS PLUS
FACILES
 GRÂCE À DE NOUVEAUX ACCÈS

GARE DE

VAL DE FONTENAY

Création d'une nouvelle sortie près du rond-point du
 Général de Gaulle et d'un passage souterrain allée des Sablons

CONCERTATION

DU 20 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2017 DONNEZ VOTRE AVIS

Des informations dans votre gare

- Dépliant aux guichets
- Panneaux d'exposition

Des outils pour vous exprimer

- Mail : concertationvaldefontenay@ratp.fr
- Coupon T joint au dépliant (gratuit)

Plus d'informations
 sur www.ratp.fr/concertations



EXPOSITION (100x200 cm)

DES CIRCULATIONS PLUS FACILES

GRÂCE À DE NOUVEAUX ACCÈS

GARE DE VAL DE FONTENAY

Création d'une nouvelle sortie près du rond-point du Général de Gaulle et d'un passage souterrain allée des Sablons

CONCERTATION

DU 20 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2017
DONNEZ VOTRE AVIS

Des informations dans votre gare

- Dépliant au guichet
- Panneaux d'exposition

Des outils pour vous exprimer

- Mail : concertation@valdefontenay.ratp.fr
- Occupier 1' jour au dépliant (gratuit)

Plus d'informations sur www.ratp.fr/concertation

VAL DE FONTENAY CONCERTATION DU 20 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2017

DES CIRCULATIONS PLUS FACILES

L'ADAPTATION DES ACCÈS DU RER A : 1^{ère} ÉTAPE DE LA TRANSFORMATION DE LA GARE DE VAL DE FONTENAY

La hausse continue de la fréquentation de la gare de Val de Fontenay s'est accompagnée d'une saturation des correspondances et des accès, notamment du RER A, aux heures de pointe. Pour y faire face et se préparer à l'accueil des lignes de métro 1 et 15, la RATP va réaliser de nouvelles installations.

UNE SORTIE SUPPLÉMENTAIRE À L'OUEST, PRÈS DU ROND-POINT DU GÉNÉRAL DE GAULLE DEPUIS LE QUAI DIRECTION PARIS

Elle facilitera une meilleure sortie depuis le quai Sud du RER A en permettant de faire le hallier et améliorer les conditions de sécurité de la gare.

UN PASSAGE SOUTERRAIN À CRÉER À L'EST, ALLÉE DES SABLONS

Il permettra de créer une meilleure traversée l'Allée des Sablons à l'est du pôle, notamment en soirée le matin pour les RER A venant de Paris et préparer la future connexion avec les lignes 1 et 15 du métro.

ÉCOUTEZ LES MODALITÉS DE LA NOUVELLE CONCERTATION

La concertation de la RATP a pour objectif de présenter au public le projet et ses principales caractéristiques. Chaque fois vous êtes invité à donner votre avis.

Consultez le page Internet www.ratp.fr/concertation et les présentations en réunion le mardi 7, joint au dépliant. Signalez nous en mail la concertation@valdefontenay.ratp.fr

Un bilan sera réalisé à l'issue de la concertation, nous vous remercions de votre participation. Il guidera la décision de la RATP quant à la suite à donner au projet.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

| | | |
|----------------------------------|---|-----------------|
| 2017-2019 | 2020 | Horizon 2024 |
| Études et acquisitions foncières | Passation des marchés Travaux préparatoires | Fin des travaux |

VAL DE FONTENAY CONCERTATION DU 20 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2017

DES CIRCULATIONS PLUS FACILES

ANNEXE 2 COUPONS T REÇUS (ANONYMES)

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT
CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS
REMARQUES SUR LE PROJET.

Nous sommes très content
- un grand merci
Pour tous les projets
et de cet embellissement
du val de Fontenay
Pratique et agréable

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT
CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS
REMARQUES SUR LE PROJET.

Je reconnais que du
Je fais du RER
Il est impossible de
Accéder le quai est très
Dense surtout à l'heure
de pointe { Bravo pour
celle de ce projet et merci
à les utilisateurs

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT
CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS
REMARQUES SUR LE PROJET.

- Avis favorable pour le souterrain à
l'Est mais trop tardif.
- Le projet de nouvelle sortie à
l'Ouest est une bonne idée, mais
elle arrive au milieu du parking
public de 300 places pourquoi pas
un accès au parking (inversé)
et améliorer la signalisation
parking qui est glauque
aujourd'hui.
- Pourquoi pas une sortie vers
la station des bus, et depuis
les 2 quais à l'Ouest ?
- Il faut prévoir 2 entrées pour
ce faciliter l'accès aux quais du RER A
le matin.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT
CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS
REMARQUES SUR LE PROJET.

Je suis d'accord avec la création
d'un passage souterrain à l'Est.
Cela facilitera le passage.
Il faudrait aussi élargir le passage
menant au de la rue de Tassigny.

Côté Ouest, il serait nécessaire de
faire une entrée et sortie au
bout de chaque quai de RER A.
En effet l'accès est difficile aux
heures d'affluence.
Une sortie seule ne résoudra
pas les problèmes actuels.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

C'est une bonne idée mais le nouveau tunnel et sa traversée des boussoulade dans les heures de pointe

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

Le trouble que votre projet d'une nouvelle sortie près du Rond-Point de la Gare de la Gare u/M pas approprié trop proche de la gare et qui gênerait l'entretien, l'entretien par si peu d'intérêt voir aucun.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

La nouvelle sortie permettra-t-elle l'entrée pour les voyageurs à destination de PARIS ?

Est-il prévu une sortie pour les voyageurs en provenance de PARIS ?

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

PLUS DE TRAVAUX MOINS DE RETARD ?

INSTALLATION BUS OU TRANSPORT DES SUBSTITUTION S. GARE FERME AUGMENTATION COUT ? CARTE TAAN PORT ?

BRUIT ? PROBLÈME STATION NÉANT POUR VOYAGE ? Rendement travaux.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

C'est à cause de la sortie près de la gare palatine est que c'est parce que c'est bien bien

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

Les deux projets d'accès nouveaux me paraissent judicieux et très favorables à la fluidité. Personnellement, je suis plus concerné par l'accès aux quais direction Paris qui raccourcira mon arrivée sur le quai quand je prendrai le RER A à Val de Fontenay

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

IL SERAIT NÉCESSAIRE DE METTRE DES TABLEAUX D'AFFICHAGE DES HORAIRES DE BUS SUR CHAQUE QUAI DU RER A ET E AFIN DE PERMETTRE AUX PASSAGERS DE CHOISIR LA SORTIE LA PLUS APPROPRIÉE (EN FONCTION DES DÉLAIS D'ATTENTE)

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

Il serait judicieux d'implanter une trémie supplémentaire dans la gare routière (axe de la voie Avenue de Val de Fontenay) afin d'éviter au flux de voyageurs de traverser les voies de la gare routière.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

C'est a bon projet,
ca march.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

Je ne comprend pas comment ces adaptations vont traiter la saturation des accès.
Lorsqu'on n'est -il pas aménagé :
• De créer une sortie depuis la piste Nord (pour toutes les points du métro)
• De créer une entrée depuis la piste Sud (pour toutes les points du métro)

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

Je voudrai que il y est autant de travaux ~~par~~ hors vacances scolaires que pendant pour le RER A
Je voudrai plus d'abri et de train pour le RER E avec des quais plus large

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

Très bon projet
Suis totalement pour
en Espérant que ce projet aboutisse

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

Bonjour,
C. Moi [redacted], je suis
d'accord pour cette sortie, c'est très bien et très facile par accès

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

DÉTACHEZ ET RENVOYEZ-NOUS GRATUITEMENT CE COUPON EN INDIQUANT CI-DESSOUS VOS REMARQUES SUR LE PROJET.

Revoir la sortie côté Dunes.
TRAVERSÉE.

ANNEXE 3 MAILS REÇUS (ANONYMES)

3 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Je vous signale qu'il est impossible de télécharger le dépliant de cette consultation.

Merci de bien vouloir faire le nécessaire. Cordialement,

8 décembre 2017

Bonjour,

Il faudrait aussi créer des escaliers supplémentaires pour les échanges entre la ligne A et les quais de la ligne E. Aux heures de pointe ça bouchonne affreusement entre les montées et les descentes!!!

17 décembre 2017

L'aménagement doit se faire dans les délais les plus rapides et coïncider avec une arrivée également rapide des lignes 1 et 15 et du tramway. Les besoins sont énormes, l'enjeu écologique également.

19 décembre 2017

Bonjour à vous,

On se réjouit que la RATP lance dès à présent la première phase du projet de réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay.

Elle note les deux objets de cette première phase :

- la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons,
- la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest, près du rond-point du Général de Gaulle depuis le quai direction Paris

1 / Sur la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons.

J'approuve sans réserve le lancement de ce chantier qui améliorera la communication entre les secteurs situés au Nord et au Sud des voies du RER A.

2 / Sur la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest.

Je souhaite faire connaître notre grande déception par rapport au projet présenté. J'ai demandé, comme nombre d'usagers de Val-de-Fontenay, a demandé lors de la concertation sur le réaménagement de cette gare que chaque quai puisse disposer d'accès Ouest, entrée et sortie, place du Général de Gaulle. Le département du Val-de-Marne comme la ville de Fontenay-sous-Bois ont soutenu cette demande.

Le projet présenté ne propose qu'une sortie, sans entrée, sur un seul quai du RER A. Par ailleurs, cette sortie est positionnée relativement loin de la place du général de Gaulle mais à proximité de la gare routière. Elle attirera donc des voyageurs souhaitant y prendre un bus alors qu'elle est séparée des quais d'embarquement par la piste de départ des autobus. Cette sortie générera donc de nombreuses traversées de cette piste et peut être considérée comme accidentogène. En résumé le projet présenté ne correspond pas à la demande qui s'était exprimée lors de la concertation sur le réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay.

19 décembre 2017

AVIS DE L'ASSOCIATION METRO RIGOLLOTS VAL-DE-FONTENAY

L'association Métro Rigolots Val-de-Fontenay milite depuis 2005 pour le prolongement de la ligne 1 du métro de Château-de-Vincennes à Val-de-Fontenay. Elle regroupe près de 300 adhérents cotisants et bénéficie du soutien de plus de 1000 sympathisants. Elle est reconnue comme un partenaire local privilégié par les acteurs du transport public francilien (RATP, SNCF, Ile-de-France Mobilités, Société du Grand Paris) et par les élus de toutes tendances politiques.

L'association Métro Rigolots Val-de-Fontenay est membre de l'Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France qui la soutient dans ses actions.

Notre association se réjouit que la RATP lance dès à présent la première phase du projet de réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay. Elle note les deux objets de cette première phase :

- la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons et
- la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest, près du rond-point du Général de Gaulle depuis le quai direction Paris

1 / Sur la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons.

Notre association approuve sans réserve le lancement de ce chantier qui améliorera la communication entre les secteurs situés au Nord et au Sud des voies du RER A.

2 / Sur la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest.

Nous tenons à faire connaître notre grande déception par rapport au projet présenté. Notre association, comme nombre d'usagers de Val-de-Fontenay, a demandé lors de la concertation sur le réaménagement de cette gare que chaque quai puisse disposer d'accès Ouest, entrée et sortie, place du Général de Gaulle. Le département du Val-de-Marne comme la ville de Fontenay-sous-Bois ont soutenu cette demande.

Le projet présenté ne propose qu'une sortie, sans entrée, sur un seul quai du RER A. Par ailleurs, cette sortie est positionnée relativement loin de la place du général de Gaulle mais à proximité de la gare routière. Elle attirera donc des voyageurs souhaitant y prendre un bus alors qu'elle est séparée des quais d'embarquement par la piste de départ des autobus. Cette sortie générera donc de nombreuses traversées de cette piste et peut être considérée comme accidentogène. En résumé le projet présenté ne correspond pas à la demande qui s'était exprimée lors de la concertation sur le réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay.

La création il y a une vingtaine d'années des accès Ouest de la gare de Vincennes du RER A constitue l'exemple à suivre. Pourquoi ce qui était possible à Vincennes ne le serait-il pas à Val-de-Fontenay ?

19 décembre 2017

Bonjour,

Enfin la RATP lance la première phase du projet de réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay. Il était temps, notre quotidien d'usager étant vraiment pénible du fait de l'obsolescence des installations !

Voici mon avis sur les 2 points de la concertation :

1 / Sur la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons.

J'approuve sans réserve le lancement de ce chantier qui améliorera la communication entre les secteurs situés au Nord et au Sud des voies du RER A.

2 / Sur la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest.

A mon sens, c'est une grande déception par rapport au projet présenté.

En effet, comme nombre d'usagers de Val-de-Fontenay, j'ai demandé lors de la concertation sur le réaménagement de cette gare que chaque quai puisse disposer d'accès Ouest, entrée et sortie, place du Général de Gaulle. Le département du Val-de-Marne comme la ville de Fontenay-sous-Bois ont soutenu cette demande.

Or, le projet présenté ne propose qu'une sortie, sans entrée, sur un seul quai du RER A. Par ailleurs, cette sortie est positionnée relativement loin de la place du général de Gaulle mais à proximité de la gare routière. Elle attirera donc des voyageurs souhaitant y prendre un bus alors qu'elle est séparée des quais d'embarquement par la piste de départ des autobus. Cette sortie générera donc de nombreuses traversées de cette piste et peut être considérée comme accidentogène (et aux vues des récents événements, il est souhaitable de ne pas augmenter le taux d'incident !!)

Bref, le projet présenté ne correspond pas à la demande qui s'était exprimée lors de la concertation sur le réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay.

Bien cordialement

19 décembre 2017

Je suis très content que la RATP lance dès à présent la première phase du projet de réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay. Cette gare est devenue peu sûre pour les passagers nombreux qui l'empruntent.

Votre projet ne semble pas très abouti concernant l'interconnexion avec les bus. C'est pour tant cela qui fait la valeur ajoutée des transports en commun.

J'espère vivement que les emprises de l'extension de la ligne 1 seront faites à cette occasion

Salutations

19 décembre 2017

Bonsoir,

Je me réjouis que la RATP lance dès à présent la première phase du projet de réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay. Elle note les deux objets de cette première phase :

- la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons et
- la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest, près du rond-point du Général de Gaulle depuis le quai direction Paris

1 / Sur la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons.

J'approuve sans réserve le lancement de ce chantier qui améliorera la communication entre les secteurs situés au Nord et au Sud des voies du RER A.

2 / Sur la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest.

Je tiens à faire connaître ma grande déception par rapport au projet présenté. Comme nombre d'usagers de Val-de-Fontenay, j'ai demandé lors de la concertation sur le réaménagement de cette gare que chaque quai puisse disposer d'accès Ouest, entrée et sortie, place du Général de Gaulle. Le département du Val-de-Marne comme la ville de Fontenay-sous-Bois ont soutenu cette demande. Le projet présenté ne propose qu'une sortie, sans entrée, sur un seul quai du RER A. Par ailleurs, cette sortie est positionnée relativement loin de la place du général de Gaulle mais à proximité de la gare routière. Elle attirera donc des voyageurs souhaitant y prendre un bus alors qu'elle est séparée des quais d'embarquement par la piste de départ des autobus. Cette sortie générera donc de nombreuses traversées de cette piste et peut être considérée comme accidentogène.

En résumé le projet présenté ne correspond pas à la demande qui s'était exprimée lors de la concertation sur le réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay.

La création il y a une vingtaine d'années des accès Ouest de la gare de Vincennes du RER A constitue

l'exemple à suivre. Pourquoi ce qui était possible à Vincennes ne le serait-il pas à Val-de-Fontenay ?

Meilleures salutations

20 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Je vous transmets la version numérique de l'avis de la commune de Fontenay-sous-Bois, transmis par voie postale hier à la PDG de la RATP, dans le cadre de la concertation sur la création de nouveaux aménagements en gare du Val-de-Fontenay.

Bien cordialement,

Yoann RISPAL

Conseiller municipal délégué

Ville de Fontenay-sous-Bois

ANNEXE 4 COURRIERS REÇUS



Fontenay-sous-Bois, le 19 décembre 2017

RATP
Madame Catherine GUILLOUARD
Présidente-Directrice générale
54 quai de la Rapée
75 012 PARIS

Objet : Concertation relative à la gare RER Val-de-Fontenay - Avis de la Commune de Fontenay-sous-Bois

Madame la Présidente,

La RATP organise, du 20 novembre au 19 décembre 2017, une concertation relative à la « création d'une nouvelle sortie près du rond-point du Général de Gaulle et d'un passage souterrain allée des Sablons » en gare RER du Val-de-Fontenay, à Fontenay-sous-Bois.

Je tiens tout d'abord au nom de la Municipalité à vous remercier de la tenue de cette nouvelle concertation qui intervient dans un délai relativement réduit après la concertation préalable sur le pôle du Val-de-Fontenay menée du 20 février au 24 mars 2017, sous pilotage d'Ile-de-France Mobilités.

Comme vous le savez, la Municipalité attache une très haute importance à l'amélioration de la sécurité et du confort des voyageurs empruntant le pôle du Val-de-Fontenay. Cette concertation propose ainsi deux réalisations distinctes qui apporteront des améliorations indispensables et vitales à la sécurité des usagers, au bon fonctionnement du pôle et même à l'exploitation de la ligne A du RER.

En effet, la gare RER du Val-de-Fontenay, bien qu'ayant fait l'objet d'une démarche de « comité de pôle » dans les années 2000, souffre d'une grave saturation de ses espaces, qu'ils soient en zone RATP ou SNCF. La correspondance entre les lignes A et E du RER est difficile en raison de la configuration de la gare mais aussi de l'étroitesse des lieux, à l'image des quais du RER E et des portions des quais du RER A. Des améliorations urgentes sont donc nécessaires pour prévenir tout incident supplémentaire, les accidents graves de voyageurs étant devenus de moins en moins rares dans cette gare, singulièrement en zone SNCF où l'accident mortel du 17 mars 2017 a traumatiser légitimement et durablement les usagers.

Hotel de ville

4, esplanade Louis-Bayerle - 94125 Fontenay-sous-Bois Cedex
Tél. 01 49 74 74 74 - Fax 01 49 74 74 75
www.fontenay-sous-bois.fr

Face à ce constat, les deux aménagements soumis à la concertation constitueront de premières améliorations indispensables dans l'attente de la concrétisation du pôle préalable à l'arrivée des lignes 1 et 15 du métro et au rapprochement du terminus du tramway T1 de la gare.

Toutefois, des optimisations des deux aménagements soumis à la concertation semblent envisageables.

Tout d'abord, concernant le calendrier des opérations, le document de concertation mentionne une mise en service du projet en 2024. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'un calendrier commun aux deux opérations (nouvelle sortie Ouest et nouveau passage souterrain à l'Est). La Ville de Fontenay-sous-Bois souhaite que ce point soit précisé et demande que le calendrier de la création d'une nouvelle sortie Ouest soit le plus resserré possible, l'horizon 2020 ayant été évoqué lors de la concertation relative au pôle.

Bien que l'échéance de 2024 apparaisse lointaine pour la création d'un passage souterrain à l'Est, allée des Sablons, les enjeux de relocalisation d'un bâti RATP allée des Sablons sont maîtrisés par la Municipalité qui accompagnera autant que possible ce projet attendu par les habitants du quartier des Alouettes, par les usagers et des nombreux salariés du secteur. Il est souligné l'enjeu parfaitement maîtrisé par la RATP à assurer la réalisation de ce nouveau passage souterrain avec un calendrier et une méthode constructive compatibles avec les aménagements envisagés dans le cadre du pôle, avec l'arrivée des lignes 1 et 15 du métro, au Nord-Est du pôle.

Concernant la proposition de création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest, la Ville de Fontenay-sous-Bois souhaite la mise à l'étude – dès lors que cela n'engendrerait pas de risque de dérapage calendaire significatif au regard de l'urgence à résorber la situation – soit :

- La création d'une entrée/sortie depuis le quai Sud du RER A, en un lieu commun, en substitution de la proposition faite d'une sortie simple depuis le quai Sud du RER A ;
- La création d'une entrée/sortie depuis le quai Nord du RER A, symétrique à la proposition faite d'une sortie simple depuis le quai Sud du RER A, qui déboucherait en surface sur l'avenue du Val-de-Fontenay ;

Dans toutes les configurations, la Ville de Fontenay-sous-Bois souhaite que l'accès ou les nouveaux accès, qu'ils soient entrée/sortie ou simple sortie, soient les plus proches possibles de la place du Général de Gaulle au regard des usages dans le quartier et du fonctionnement de la gare routière.

En effet, les flux de piétons en surface liés à une sortie telle que soumise à la concertation pourraient renforcer l'accidentologie de la gare routière, des traversées de la voirie étant rendues nécessaires pour rejoindre les quais bus depuis le nouvel accès.

Enfin, la Municipalité remercie la RATP d'être vigilante à la bonne association des collectivités (Commune, Conseil départemental...) et à la meilleure information possible des usagers et des habitants.

Vigilant à vos côtés pour améliorer le plus rapidement possible des conditions de transport des usagers du service public de transport, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression ma considération distinguée.

*Nous remerciant de la mobilisation
des équipes de la RATP sur ce dernier majeur.*

Yoann RISPAL

Conseiller municipal délégué aux déplacements,
à l'intermodalité et au pôle gare

Conseiller territorial EPT Paris Est Marne et Bois
Président de la Commission Mobilité ETP 10



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois
contact@metroauxrigollots.fr
metro-rigollots-valdefontenay.fr

**CONCERTATION SUR L'ADAPTATION DES ACCES DU RER A
DE LA GARE DE VAL-DE-FONTENAY
20 novembre – 19 décembre 2017**

AVIS DE L'ASSOCIATION METRO RIGOLLOTS VAL-DE-FONTENAY

L'association Métro Rigollots Val-de-Fontenay milite depuis 2005 pour le prolongement de la ligne 1 du métro de Château-de-Vincennes à Val-de-Fontenay. Elle regroupe près de 300 adhérents cotisants et bénéficie du soutien de plus de 1000 sympathisants. Elle est reconnue comme un partenaire local privilégié par les acteurs du transport public francilien (RATP, SNCF, Ile-de-France Mobilités, Société du Grand Paris) et par les élus de toutes tendances politiques.

L'association Métro Rigollots Val-de-Fontenay est membre de l'Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France qui la soutient dans ses actions.

Notre association se réjouit que la RATP lance dès à présent la première phase du projet de réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay. Elle note les deux objets de cette première phase :

- la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons et
- la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest, près du rond-point du Général de Gaulle depuis le quai direction Paris

1 / Sur la création d'un souterrain à l'Est, allée des Sablons.

Notre association approuve sans réserve le lancement de ce chantier qui améliorera la communication entre les secteurs situés au Nord et au Sud des voies du RER A.

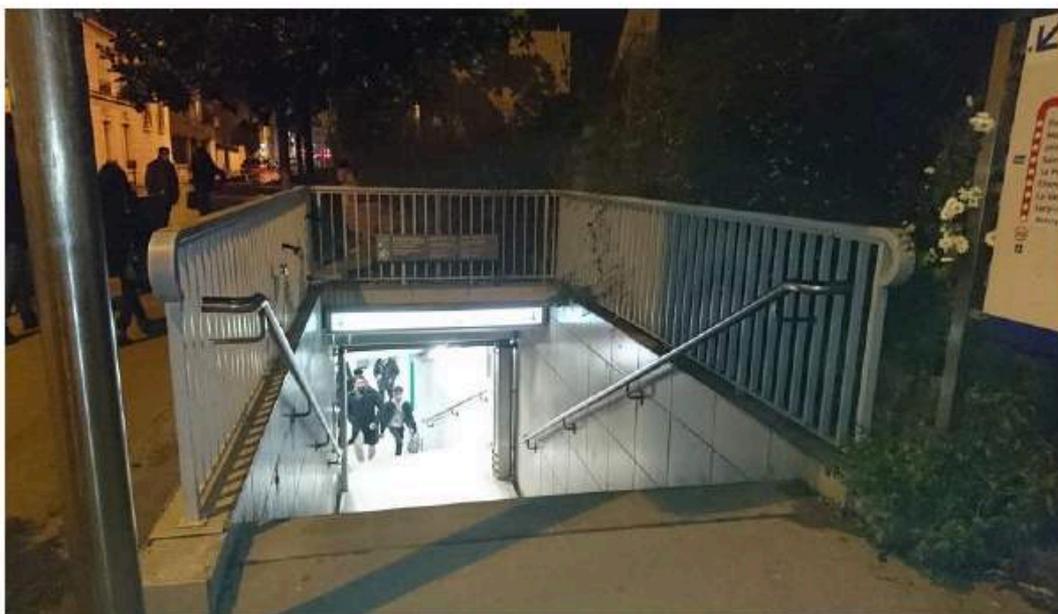
2 / Sur la création d'une sortie supplémentaire à l'Ouest.

Nous tenons à faire connaître notre grande déception par rapport au projet présenté. Notre association, comme nombre d'usagers de Val-de-Fontenay, a demandé lors de la concertation sur le réaménagement de cette gare que chaque quai puisse disposer d'accès Ouest, entrée et sortie, place du Général de Gaulle. Le département du Val-de-Marne comme la ville de Fontenay-sous-Bois ont soutenu cette demande.

Le projet présenté ne propose qu'une sortie, sans entrée, sur un seul quai du RER A. Par ailleurs, cette sortie est positionnée relativement loin de la place du général de Gaulle mais à proximité de la gare routière. Elle attirera donc des voyageurs souhaitant y prendre un bus alors qu'elle est séparée des quais d'embarquement par la piste de départ des autobus. Cette sortie générera donc de nombreuses traversées de cette piste et peut être considérée comme accidentogène.

En résumé le projet présenté ne correspond pas à la demande qui s'était exprimée lors de la concertation sur le réaménagement de la gare de Val-de-Fontenay.

La création il y a une vingtaine d'années des accès ouest de la gare de Vincennes du RER A constitue l'exemple à suivre. Pourquoi ce qui était possible à Vincennes ne le serait-il pas à Val-de-Fontenay ?



Accès Ouest de la gare de Vincennes du RER A

ANNEXE 5 ATTESTATION DE DISTRIBUTION DU COURRIER DESTINÉ AUX COMMERCE ET ENTREPRISES

12, avenue des Morillons
Z.I. des Doucettes
95145 Garges-lès-Gonesse
tél. : 01 34 07 12 50
Fax : 01 34 07 12 59
SAS, au capital de 50 000€
RCS 353994551 00078
N° de TVA Intracommunautaire F20353994551

www.champar.fr
Membre fondateur et Président
de l'association ADBAL (système VIGIK)
1^{er} DISTRIBUTEUR INDEPENDANT D'ILE DE FRANCE

expert de la distribution publicitaire en Ile de France

RATP DEPOT COMMERCE OU AUTRE 1 EX

| | | |
|---|---|--|
| <p>HISTOIRE D'OR Centre Cial Val de Fontenay 94120 FONTENAY-sous-BOIS Tél. 01 48 73 87 24 Fax 01 48 73 80 60</p> | <p><i>RCS MAR LAFFAY</i> <i>Chet de mûre</i> <i>Centre Mise en BAL.</i> <i>commercial</i> <i>Val de Fontenay</i></p> | |
| <p>Au Petit Duc BOULANGERIE - PÂTISSERIE 9, avenue du Val de Fontenay 94120 FONTENAY S/BOIS Siret : 479 144 479 00017 - NAF 5226</p> | <p><i>Le Val</i> <i>[Signature]</i></p> | |
| <p>LAGON ZEN 11 avenue du val de fontenay 94120 Fontenay sous bois 01 49 74 08 40 - lagonzen94@gmail.com SARL au capital de 1000,00€ SIRET 809 539 828 00016</p> | <p>AUTO-ECOLE DALAYREAU RER VAL DE FONTENAY 61, av. du Maréchal Joffre 94120 FONTENAY SOUS BOIS Tél. 01 48 76 41 11 Agrément N°:E1009440290 SIRET 403 007 710 00012</p> | |
| <p>SASU IDYLLE "LE VAL" Café - Bar - Restaurant 10, avenue du Val de Fontenay 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS Tél. 01 43 94 18 43 - RCS 812 967 109 Créteil</p> | <p>CELESTINE COIFFURE 122, Av. du Maréchal Joffre 94120 FONTENAY SOUS BOIS Tél. 01 48 76 73 74</p> | |
| <p>SNC HOTEL FONTENAY</p> | <p>FOURNIL VAL DE FONTENAY 122, avenue du Maréchal Joffre 94120 FONTENAY S/s BOIS</p> | |
| <p><i>DP Fontenay</i> <i>[Signature]</i></p> | <p><i>JOSEPH Marche</i> <i>122 Avenue du Maréchal</i> <i>Joffre</i></p> | |
| <p>IT SUSRI</p> | <p>PHARMACIE SEBBAG</p> | |
| | | |

